

**Demande de dérogation au périmètre scolaire  
pour les non-maxévillois**



**ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES  
PUBLIQUES DE MAXÉVILLE**

*à transmettre à M. le Maire de la ville de Maxéville – Pôle éducatif et service aux habitants  
14, rue du 15 septembre 1944 – 54320 MAXÉVILLE*

Nom et prénom de l'élève : .....

Sexe :  Masculin  Féminin                      Date de naissance .....

École et classe précédemment fréquentées : .....

Commune : .....

Adresse actuelle de la famille : .....

Nom et prénom du responsable : .....

École du secteur de la commune de résidence : \_\_\_\_\_

École demandée : \_\_\_\_\_

**MOTIF PRÉCIS DE LA DEMANDE**

- Etat de santé de l'enfant – soins réguliers ou hospitalisation (joindre un certificat médical)
- Situation scolaire des frères et sœurs (école maternelle ou élémentaire fréquentée à Maxéville) :  
.....
- Activité professionnelle des parents .....
- Autre motif (à justifier par courrier)

**Avis du Maire de la commune de résidence**

**Important : l'avis doit être renseigné avant l'envoi à la ville de Maxéville**

Date, signature et cachet

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

**Décision de la commission de dérogation – Ville de Maxéville**

Date, signature et cachet

Pour le Maire  
Le Maire-Adjoint délégué

AUTORISE LE CHANGEMENT DE GROUPE SCOLAIRE

N'AUTORISE PAS LE CHANGEMENT DE GROUPE SCOLAIRE

Frédéric THIRIET

**ATTENTION : Si la dérogation a été demandée pour l'entrée en maternelle,  
elle doit être obligatoirement renouvelée lors de l'entrée en élémentaire.**